

Energie : succès mitigé des contrats à long terme d'EDF auprès des entreprises

« Electricité : succès mitigé des contrats à long terme d'EDF auprès des entreprises », titre **Les Echos**. Près de six mois après l'accord passé entre l'Etat et EDF pour changer les règles du jeu de la vente de l'électricité nucléaire force est de constater que les avis sont très partagés. Auditionné mercredi, devant la Commission d'enquête du Sénat sur les prix de l'électricité, le directeur exécutif d'EDF, chargé du pôle clients, Marc Benayoun a mis en avant des premiers résultats tangibles. « Nous avons fait 671 contrats de vente d'électricité à long terme aujourd'hui, pour des durées de quatre à cinq ans, sur un volume de 5 TWh de consommation annuelle », a expliqué ce dernier. Ces contrats sont vendus à des prix « de l'ordre de 70 euros le MWh », « c'est un hasard mais il se trouve que c'est le chiffre qui avait été acté lors de cet accord », a pointé, un brin amusé, Marc B Benayoun. « Aujourd'hui, les trois quarts des entreprises membres du CLEEE ont signé ou sont sur le point de signer un contrat qui porte sur la période où l'Arenh aura disparu », explique le président de cette association Frank Roubanovitch. Autrement dit, l'attente a laissé la place à des prises de position sur les marchés de l'électricité pour profiter de la relative baisse des prix depuis six mois. Pour autant, les entreprises n'ont pas encore basculé vers une stratégie d'achat à quatre ou cinq ans, comme le souhaite EDF. « Seuls 5 % de nos adhérents qui ont signé un contrat l'ont fait jusqu'en 2029 et seuls 13 % jusqu'en 2028 », détaille Frank Roubanovitch. (Les Echos, p.20)